

Modes d'exercice et emplois du temps des médecins généralistes libéraux des Pays de la Loire

76 % des médecins généralistes ligériens déclarent être installés en groupe, selon l'enquête du 4^{ème} Panel des médecins généralistes réalisée fin 2018/début 2019. Ce mode d'exercice est en progression (+ 12 points par rapport à 2007) et reste beaucoup plus fréquent dans la région qu'au niveau national (+ 14 points). C'est avec d'autres médecins généralistes que ces praticiens se regroupent en premier lieu (95 %), puis avec des professionnels paramédicaux (50 %), principalement des infirmiers. L'exercice en groupe est particulièrement choisi par les médecins les plus jeunes (90 % des moins de 50 ans) et par les femmes (81 %). En outre, 18 % des médecins ligériens exercent en maison de santé pluri-professionnelle (MSP), c'est 8 points de plus qu'au niveau national.

Ils déclarent travailler en moyenne 52 heures et 30 minutes lors d'une semaine ordinaire, soit 4 heures et 30 minutes de moins qu'en 2011. Cette baisse s'explique en partie par les transformations de la profession : féminisation, jeunesse et exercice regroupé sont en effet tous trois associés à des durées de travail hebdomadaires moindres. Les médecins ligériens consacrent néanmoins plus de temps avec chaque patient en 2018 : ils sont 59 % à déclarer des durées de consultation de 20 minutes ou plus alors qu'ils étaient 45% dans ce cas en 2011.



Dans le cadre de la vague d'enquête initiale du 4^{ème} Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale menée de fin 2018 à début 2019, près de 600 médecins généralistes libéraux des Pays de la Loire ont été interrogés au sujet de leurs modes d'exercice et de leurs temps de travail. Ces caractéristiques font écho à des thématiques déjà explorées lors des précédents panels, ce qui permet de documenter les évolutions de leurs pratiques.

MODES D'EXERCICE

Trois médecins généralistes sur quatre sont installés en groupe

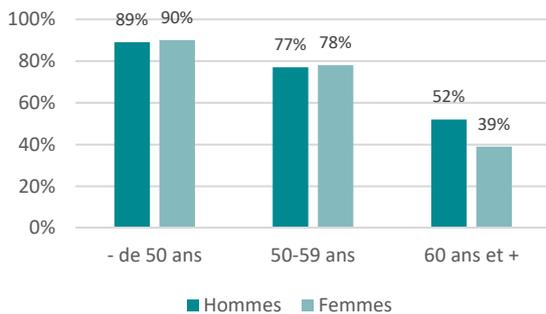
À la question « Au titre de votre activité libérale principale, exercez-vous seul(e) ou en groupe avec d'autres professionnels (médecins généralistes, paramédicaux, médecins spécialistes ou dentistes) ? », 76 % des médecins généralistes ligériens ont répondu par l'affirmative. Ils étaient 67 % en 2011 [1] et 64 % en 2007 [2].

Les femmes et les médecins les plus jeunes exercent plus souvent en groupe. Ainsi 90 % des praticiens âgés de moins de 50 ans (*versus* 49 % des 60 ans et plus) et 81 % des femmes (*versus* 72 % des hommes) déclarent ce mode d'exercice.

L'exercice en groupe est en outre plus présent en Pays de la Loire que dans le reste de la France (62 %). Ceci s'explique en partie par des différences démographiques, à savoir le fait que les praticiens ligériens sont plus jeunes et que la proportion de femmes est plus importante (voir encadré 1). Cependant, les analyses statistiques conduites montrent qu'il persiste un « effet région », indépendant des caractéristiques démographiques des praticiens. Les Pays de la Loire se singularisent ainsi depuis de nombreuses années, par un taux élevé de médecins généralistes installés en groupe [1].

FIG. 1 Exercice en cabinet de groupe selon l'âge et le sexe en Pays de la Loire

Proportion de médecins généralistes déclarant exercer en groupe (en %)



Source : Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale (oct.2018-fév.2019). ORS et URML des Pays de la Loire.

La quasi-totalité des praticiens, lorsqu'ils sont regroupés, le sont avec d'autres médecins généralistes (95 %). Les groupes de médecins généralistes ligériens comptent en moyenne 3,6 équivalents temps plein (3,2 au niveau national). Près d'un médecin installé en groupe sur cinq (18 %), l'est dans un groupe comprenant 5 médecins généralistes ou plus (en équivalent temps-plein, incluant le médecin répondant).

38 % des médecins généralistes ligériens exercent avec un ou plusieurs professionnels paramédicaux (soit un médecin installé en groupe sur deux), principalement avec des infirmiers (31 %), et dans une moindre mesure des masseurs-kinésithérapeutes (20 %), pédicure-podologues (17 %), orthophonistes (13 %), psychologues (12 %), diététiciens (9 %), psychomotriciens (2 %). Beaucoup plus rarement (< 1 %), les médecins sont installés en groupe

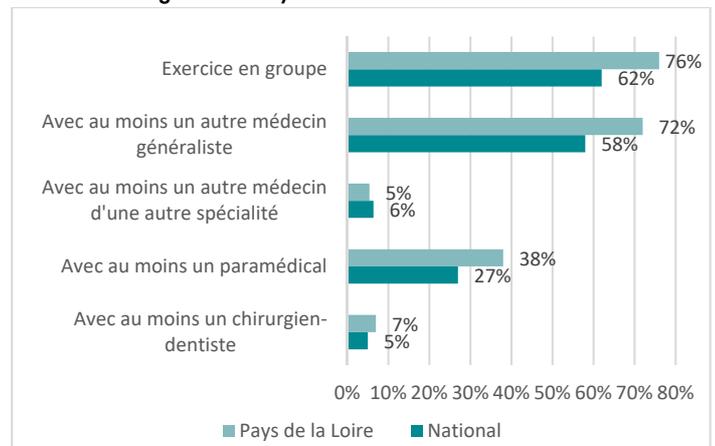
avec des aides-soignants, assistants dentaires, assistants de service social, audioprothésistes, ergothérapeutes, opticien-lunettiers, orthoptistes ou puéricultrices.

ENCADRÉ 1 > DÉMOGRAPHIE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX EN PAYS DE LA LOIRE

Les Pays de la Loire comptent, au 1^{er} janvier 2018, 3 724 médecins généralistes exerçant en secteur libéral ou mixte (libéral et salarié) [3]. Depuis 2013, le nombre de généralistes libéraux a progressé de + 0,5 % par an dans la région (baisse de - 0,3 % en France). La profession se féminise et rajeunit dans la région : en 2018, 45 % des praticiens sont des femmes, alors qu'elles étaient 36 % en 2013 (respectivement 41 % et 34 % au niveau national). Cette proportion atteint 70 % parmi les praticiens âgés de moins de 35 ans. Ces derniers représentent 18 % des médecins en 2018 (14 % au plan national), soit deux fois plus qu'en 2013. La part des médecins âgés de 60 ans et plus progresse également légèrement : ils sont 27 % en 2018 (32 % en France), soit 1,1 fois plus qu'en 2013.

7 % sont installés en groupe avec des dentistes, et 5 % avec des médecins d'une autre spécialité : psychiatres, ou cardiologues (2%), pneumologues, gynécologues, pédiatres ou ophtalmologues (1%), et encore plus rarement avec d'autres spécialistes tels que des biologistes médicaux, chirurgiens, endocrinologues, médecins du travail ou radiologues.

FIG. 2 Formes d'exercice en groupe des médecins généralistes libéraux en Pays de la Loire (parmi l'ensemble des médecins généralistes)



Source : Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale (oct.2018-fév.2019). Drees, ORS et URML des Pays de la Loire.

18% en maison de santé pluri-professionnelle (MSP), contre 10% en France

Près d'un médecin généraliste libéral des Pays de la Loire sur cinq (18 %) déclare faire partie d'une maison de santé pluri-professionnelle (MSP), reconnue par l'Agence régionale de santé. C'est 8 points de plus qu'au niveau national. Là encore, les médecins les plus jeunes sont plus nombreux à s'investir dans ce type de structure : 23 % des moins de 35 ans font partie d'une MSP, contre 15 % des plus de 55 ans. Les médecins exerçant dans des territoires de sous-densité médicale sont également plus fréquemment regroupés au sein d'une MSP : 38 % des praticiens dans les territoires où l'accessibilité potentielle localisée (APL) est < 2,8 contre 15 % dans les territoires où l'APL est ≥ 2,8 (voir définition p. 4).

Les maisons de santé constituent un cadre d'exercice qui favorise la pluri-professionnalité. Ainsi les médecins ayant déclaré exercer dans une structure reconnue comme MSP, sont regroupés, dans tous les cas, avec d'autres médecins généralistes (en moyenne 4,7 équivalents temps plein), et pour la grande majorité d'entre eux (84 %), avec des professionnels paramédicaux (dont 77 % avec au moins un infirmier, 63 % un kinésithérapeute, 54 % un pédicure-podologue, 40 % un orthophoniste, et 33 % avec un psychologue ou un diététicien). Environ sur cinq est regroupé avec au moins un dentiste (23 %) ou avec au moins un médecin d'une autre spécialité (19 %).

Diverses aides financières existent pour la mise en place ou le fonctionnement de ces structures. Les médecins ont déclaré que leur maison de santé était financée par l'ARS (dans 57 % des cas), l'assurance maladie (43 %), et/ou les collectivités locales (41 %).

De nouveaux cadres d'exercice se mettent en place

8 % des médecins ont déclaré faire partie d'une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), et 7 % au niveau national. Les CPTS sont un dispositif récent et encore probablement insuffisamment connu des professionnels de santé fin 2018/début 2019.

De plus, des équipes de soins primaires coordonnées localement autour du patient (ESP-CLAP) se constituent dans la région depuis 2018 en dehors des maisons de santé pluri-professionnelles. Les médecins généralistes ligériens s'approprient progressivement ce nouveau dispositif.

ENCADRÉ 2 > MSP, CPTS et ESP-CLAP

Les maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) sont des structures regroupant plusieurs professionnels de santé dans des locaux communs. Les MSP doivent répondre à un cahier des charges national afin de bénéficier de financements publics. Elles doivent également présenter un projet de soin partagé. Elles ont été introduites dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale en 2007 afin de proposer aux professionnels libéraux un mode d'exercice collectif pour mieux répondre aux problématiques de santé actuelles.

Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sont un mode d'organisation qui permet aux professionnels de santé, d'établissements de santé et d'acteurs médico-sociaux de se regrouper au niveau d'un périmètre géographique afin de faciliter le parcours de soins des patients, tout en contribuant à améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé. Ce dispositif créé dans le cadre de la « loi Touraine » de 2016 est au cœur du projet « Ma Santé 2022 » du gouvernement.

Les équipes de soins primaires coordonnées localement autour du patient (ESP-CLAP) sont un dispositif expérimental régional mis en place par l'ARS et les Unions Régionales des Professionnels de Santé Libéraux (URPS) des Pays de la Loire, permettant aux professionnels de santé de premier recours libéraux (médecins généralistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens...) de formaliser une coordination dans un cadre alternatif à ceux des maisons de santé pluri-professionnelles et des centres de santé. Ce mode d'organisation doit permettre à des professionnels de santé libéraux isolés d'initier des démarches d'exercice coordonné. Ce dispositif a également été mis en place dans le cadre de la loi de 2016.

Sources : solidarites.sante.gouv et URML Pays de la Loire



Un quart des médecins généralistes ligériens ont une ou plusieurs activités non libérales complémentaires

25 % des médecins ligériens exercent une ou plusieurs activités médicales non libérales en plus de leur activité de consultation. Parmi celles-ci, l'activité de médecin coordonnateur en maison de retraite est la plus fréquente (25 %), puis salarié dans un établissement de santé (CHU, hôpital général, local, etc.) (15 %), médecin régulateur (13 %), effectuant des gardes dans des structures d'urgence (13 %), médecin de crèche (8 %), effectuant des vacations à l'hôpital (6 %), ou salarié dans un centre de santé (4 %). Toutefois près de la moitié (49 %) des médecins ayant une activité complémentaire ont déclaré une activité « autre » sans précision, le questionnaire n'ayant pas prévu de détailler cette réponse.

Ce mode d'exercice, mixte, concerne davantage les médecins les plus âgés (ils sont 34 % parmi les plus de 60 ans, 20 % parmi les moins de 50 ans), les hommes (29 % parmi eux *versus* 19% des femmes) et ceux exerçant dans les territoires de sous-densité médicale (40 % dans les territoires où l'APL est < 2,8 contre 24 % dans les territoires où l'APL est ≥ 2,8).

L'APL : Définition

L'accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur d'accessibilité aux soins développé par l'Irdes et la Drees en 2012 [2]. L'APL prend en compte à la fois les besoins différenciés en fonction de l'âge de la population, la disponibilité des praticiens en termes de volume d'activité, et l'offre de médecins à proximité immédiate de la zone concernée. Elle s'exprime en nombre moyen de consultations accessibles par an et par habitant. L'APL moyenne aux médecins généralistes libéraux âgés de moins de 65 ans s'élève en Pays de la Loire, comme en France, à 3,7 consultations par habitant en 2016.

Cet indicateur a permis de définir un seuil à partir duquel on considère une commune ou tout autre territoire comme sous-dense : ainsi on considère comme insuffisamment doté en offre de soin un espace dont les habitants ont accès à moins de 2,5 consultations par an (APL < 2,5). Toutefois dans le cadre du panel, il n'a pas été possible de se conformer à cette définition : trop peu de médecins exercent dans des communes sous-denses au sens de ce seuil. Il a donc été relevé à 2,8 consultations par an et par habitant.

Enfin, 12 % des médecins généralistes ligériens déclarent exercer un mode d'exercice particulier (MEP) de manière non exclusive (ceux ayant déclaré exercer de manière exclusive ne sont en effet pas inclus dans ce Panel), soit 5 points de moins qu'au niveau national (17%). Ils sont 15 % parmi les plus de 60 ans et 11 % parmi les moins de 50 ans. L'homéopathie est le mode d'exercice particulier le plus souvent déclaré (par 39 % des médecins ligériens pratiquant une MEP de façon occasionnelle). Viennent ensuite la mésothérapie (17 %), la médecine du sport (15 %), l'ostéopathie (13 %), et l'acupuncture (8 %).

LES EMPLOIS DU TEMPS

Les médecins généralistes des Pays de la Loire déclarent consacrer en moyenne 9,1 demi-journées par semaine à l'ensemble de leurs activités professionnelles. Ce chiffre est légèrement inférieur à ce qui est déclaré au niveau national (9,5 demi-journées).

Un médecin sur cinq travaille 60 heures ou plus par semaine

Les médecins généralistes de la région déclarent, en comptant toutes leurs activités professionnelles, travailler en moyenne 52 heures et 30 minutes par semaine. C'est inférieur au temps de travail moyen déclaré lors des précédentes enquêtes : 57 heures en 2007 et 2011. Cette moyenne cache toutefois des disparités importantes. En effet les 20 % de généralistes qui effectuent le plus d'heures, travaillent 60 heures ou plus par semaine et les 20 % qui en effectuent le moins travaillent au maximum 42 heures. On observe également des disparités importantes selon l'âge, et le sexe, avec un temps de travail moyen de 45 heures pour les moins de 35 ans, et 58 heures pour les 65 ans ou plus. Les femmes déclarent un temps de travail moyen de 48 heures contre 56 heures pour les hommes. Enfin le temps de travail déclaré est plus élevé parmi les médecins exerçant seuls ou dans un territoire de sous-densité médicale (où l'APL est < 2,8) (figure 3).

Ce temps de travail est majoritairement consacré aux patients, mais il comprend également celui consacré à d'autres activités : formation, mise à jour des connaissances, tâches de gestion, activités non libérales, etc. (figure 4).

FIG. 3 Durée de travail hebdomadaire déclarée selon les caractéristiques des médecins généralistes - Pays de la Loire

Moyenne du nombre d'heures travaillées au cours de la semaine précédant l'enquête par les médecins généralistes en comptant toutes leurs activités

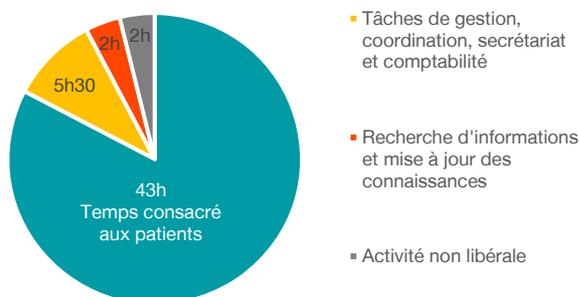
Caractéristiques	Durée moyenne de travail hebdomadaire
Sexe	
Homme	56h
Femme	48h
Age	
Moins de 50 ans	48h
50-59 ans	55h
60 ans et plus	58h
Type d'exercice	
En groupe	51h
Seul	56h
Accessibilité au médecin généraliste	
Commune dont l'APL est \geq à 2,8	52h
Commune dont l'APL est $<$ à 2,8	61h
Volume d'activité annuel*	
Faible	47h
Intermédiaire	52h
Élevé	61h

Source : Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale (oct.2018-fév.2019). ORS et URML des Pays de la Loire.
 Note : Seules les caractéristiques pour lesquelles un écart significatif sur le nombre d'heures hebdomadaires de travail est observé au seuil de 5% sont présentées dans ce tableau

* Les médecins ayant un faible volume d'activité sont les 25% des médecins du panel qui ont effectué le moins d'actes (consultations et visites) l'année précédant l'enquête (1er quartile), ceux ayant un volume d'activité élevé, sont les 25% des médecins qui ont effectué le plus d'actes (4ème quartile) ; un volume d'activité intermédiaire est défini par les 50% de médecins restants (2ème et 3ème quartiles).

FIG. 4 Répartition du temps de travail des médecins généralistes des Pays de la Loire

En nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires par type d'activité



Source : Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale (oct.2018-fév.2019). ORS et URML des Pays de la Loire.

Au total les médecins déclarent consacrer 43 heures à la prise en charge des patients. Là encore, c'est légèrement inférieur à la moyenne nationale (44 heures et 30 minutes).

Pour trois médecins sur cinq, les consultations durent 20 minutes ou plus

Les médecins généralistes ligériens déclarent une durée moyenne de consultation au cabinet de 18,6 minutes (mn), légèrement supérieure au temps moyen déclaré au niveau national (18,2 mn). Ils sont 59 % à consacrer 20 mn ou plus à chaque patient. Cette proportion est également plus élevée qu'au niveau national (48 %), et à ce qui était observé dans les précédentes enquêtes : 44 % des médecins ligériens avaient déclaré en 2011 consacrer ce temps à leurs patients.

FIG. 5 Durée de consultation déclarée selon les caractéristiques et les conditions d'exercice Pays de la Loire

Proportion de médecins généralistes déclarant que leurs consultations au cabinet durent approximativement 20 minutes ou plus (en %)

Caractéristiques	Part des médecins
Sexe	
Homme	47%
Femme	75%
Age	
Moins de 50 ans	67%
50-59 ans	55%
60 ans et plus	51%
Volume d'activité annuel*	
Faible	82%
Intermédiaire	62%
Élevé	29%

Source : Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale (oct.2018-fév.2019). ORS et URML des Pays de la Loire.
 Note : Seules les caractéristiques pour lesquelles un écart significatif de la proportion de médecins déclarant une durée de consultation de 20 minutes ou plus est observé au seuil de 5% sont présentées dans ce tableau

* Les médecins ayant un faible volume d'activité sont les 25% des médecins du panel qui ont effectué le moins d'actes (consultations et visites) l'année précédant l'enquête (1er quartile), ceux ayant un volume d'activité élevé, sont les 25% des médecins qui ont effectué le plus d'actes (4ème quartile) ; un volume d'activité intermédiaire est défini par les 50% de médecins restants (2ème et 3ème quartiles).

Le temps de consultation par patient est plus élevé chez les femmes médecins (figure 5) : 75 % d'entre-elles contre 47 % des hommes consacrent en moyenne 20 minutes ou plus à leurs patients (respectivement 63 % et 38 % en 2011). Il est également plus élevé chez les praticiens les plus jeunes. Ce lien entre temps de consultation et âge des praticiens n'est toutefois pas observé dans les autres régions. Enfin, le lien entre volume d'activité et durée de la consultation est également étroit. 82 % des médecins ayant une activité plus faible, ont des consultations d'au



moins 20 minutes en moyenne, *versus* 29 % des médecins avec la plus forte activité. Le fait d'être en groupe ou dans un territoire de sous-densité médicale (APL < 2,8), ne modifie pas significativement la fréquence de déclaration de consultations de 20 mn ou plus.

La majorité des médecins effectuent des visites

94 % des médecins déclarent effectuer des visites. En territoire de sous-densité médicale, cette proportion avoisine les 98 %. Le temps consacré aux visites par ces médecins est en moyenne de 5 heures par semaine. Le temps moyen d'une visite est quant à lui bien supérieur au temps d'une consultation, puisqu'il atteint en moyenne 36 minutes (déplacement compris).

Les 25 % des médecins qui ont déclaré avoir des activités non libérales complémentaires, y consacrent en moyenne 7 heures et 30 minutes par semaine. Ces médecins ont par ailleurs un temps de travail total plus élevé (56 heures *versus* 51 heures).

5h30 en moyenne dédiées aux tâches administratives

Les médecins généralistes des Pays de la Loire déclarent avoir consacré en moyenne un peu plus de 5 heures et 30 minutes aux tâches de gestion, coordination, secrétariat ou comptabilité, ce qui représente 10 % de leur temps de travail hebdomadaire moyen. Cette durée est en hausse par rapport à l'enquête de 2011 qui retrouvait une moyenne de 4 heures, soit 7 % de leur temps de travail hebdomadaire moyen. Ils sont 47 % à y consacrer 4 heures ou moins et 13 % à y consacrer 10 heures ou plus.

Les médecins ligériens ont en outre déclaré consacrer en moyenne 2 heures, en dehors de leurs consultations, à la recherche d'informations et à la mise à jour de leurs connaissances médicales.

Enfin en matière de formation continue, ces praticiens ont déclaré suivre 11,5 demi-journées de formation par an (10,5 au niveau national), dont 5 reconnues au titre du développement professionnel continu (DPC). 10 % n'y consacrent au maximum que deux demi-journées dans l'année ; à l'inverse, près d'un sur cinq (19%), au moins 20 demi-journées.

Des horaires de travail qui s'accordent bien avec leur vie privée pour six médecins sur dix

En 2017, les médecins généralistes ligériens ont pris 5,9 semaines de vacances. C'est proche de ce qu'ils avaient déclaré en 2010 (5,8) et de ce qui est observé à l'échelle nationale (5,7). Près de deux médecins sur cinq (42 %) ont pris 7 semaines ou plus de congés (34 % au niveau national). Il s'agit plus souvent de femmes que d'hommes (51 % *versus* 36 %), des plus jeunes (59 % des moins de 50 ans *versus* 27 % des 60 ans ou plus), ou de praticiens exerçant en groupe (49 % *versus* 21 %).

À la question « En général, comment vos horaires de travail s'adaptent-ils à vos engagements extra-professionnels, qu'ils soient familiaux ou sociaux ? », 62 % des médecins généralistes ont répondu « très bien » ou « plutôt bien » (60 % au niveau national). Cette appréciation favorable de ses horaires de travail est plus fréquente chez les femmes (69 % *versus* 57 % chez les hommes), chez les praticiens ayant une faible activité (76 % *versus* 51 % chez ceux ayant une forte activité), ou parmi ceux installés dans un territoire qui n'est pas en situation de sous-densité médicale (64 % dans les territoires où l'APL est $\geq 2,8$ *versus* 44 % dans les territoires où l'APL est < 2,8). L'âge et le fait d'être en groupe, ne modifient pas les perceptions qu'ont les praticiens de leurs horaires de travail.

SOURCE DES DONNÉES

Les données présentées dans ce document ont été recueillies par téléphone d'octobre 2018 à février 2019 auprès d'un échantillon représentatif de médecins généralistes (hors mode d'exercice particulier exclusif) des Pays de la Loire. Ces médecins font partie du 4^{ème} Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice qui comprend un échantillon national (France métropolitaine) composé de 3304 médecins généralistes libéraux, installés au 1^{er} janvier 2018, ayant au moins 200 patients en tant que médecin traitant et sans mode d'exercice particulier exclusif (comme homéopathe ou acupuncteur), dont deux sous-échantillons surreprésentés de médecins des régions Pays de la Loire (583) et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (755). Il s'agit de la vague d'enquête initiale (« V0 ») de ce 4^{ème} Panel. Cinq vagues d'enquête sont prévues entre 2018 et 2021.

L'anonymat et le respect de la confidentialité des données sont garantis, conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).

Afin d'être représentatives de l'ensemble des médecins généralistes (hors mode d'exercice particulier exclusif), les données ont fait l'objet de plusieurs traitements statistiques avant analyse. Toutes les analyses prennent en compte le plan de sondage (stratifié complexe) et les pondérations. Ces dernières ont été modifiées en septembre 2019, c'est pourquoi certains résultats nationaux présentés dans cette publication peuvent être légèrement différents de ceux publiés par la Drees en mai 2019 [4] [5].

L'ensemble des publications régionales déjà parues, le calendrier des résultats à paraître, ainsi que les questionnaires d'enquêtes sont disponibles sur www.santepaysdelaloire.com et urml-paysdelaloire.org. La présentation générale du Panel et les résultats nationaux peuvent être consultés sur : <https://panel-mg.org/>

PARTENARIAT ET FINANCEMENT

Le Panel Pays de la Loire est porté par l'Observatoire régional de la santé (ORS) et l'Union régionale des professions de santé-médecins libéraux (URML). Il est mis en œuvre en partenariat avec la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du Ministère chargé de la santé, et l'ORS et l'URML PACA. En Pays de la Loire, ce projet est financé par la Drees, l'Agence régionale de santé (ARS) et l'URML.

Le questionnaire a été élaboré dans le cadre d'un groupe de travail comportant la Drees et autres directions du Ministère des solidarités et de la santé (DSS, DSSIS, DGOS), les ORS et les URML des régions Pays de la Loire et PACA, Aix-Marseille School of Economics (AMSE), la Cnam, l'Irdes, l'Université Paris-Est Créteil, et la Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé (FFMPS).

AUTEURS

Cette étude a été réalisée par Adrien Vaudron, Anne Jolivet, Jean-François Buyck, Françoise Lelièvre, Anne Tallec (ORS Pays de la Loire), Marie Rocheteau, Jean-Gérald Bertet et Thomas Héralut (URML Pays de la Loire).

REMERCIEMENTS

Merci à tous les médecins généralistes libéraux qui, à travers le temps qu'ils consacrent à ce Panel, contribuent à la connaissance des pratiques et des conditions d'exercice des médecins généralistes de la région.

Merci à Raphaël Jarrige, Michel Poupon et Thierry Demaure (ARS Pays de la Loire) pour leurs contributions à l'analyse des résultats.

CITATION SUGGÉRÉE

ORS Pays de la Loire, URML Pays de la Loire. (2019). Modes d'exercice et emplois du temps des médecins généralistes des Pays de la Loire. n° 21. Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale. 7 p.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] ORS Pays de la Loire, URPS médecins libéraux Pays de la Loire. (2013). L'exercice en cabinet de groupe des médecins généralistes des Pays de la Loire. N° 4. Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale. 8 p.
- [2] ORS Pays de la Loire, URPS médecins libéraux Pays de la Loire. (2008). Conditions d'exercice des médecins généralistes des Pays de la Loire en 2007. Vague d'enquête 1 (mars-avril 2007). Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale. 16 p.
- [3] ORS Pays de la Loire. (2019). Démographie des médecins en Pays de la Loire : généralistes. Situation 2018 et évolution. *La santé observée*. #8. 4 p.

POUR EN SAVOIR PLUS

- [4] Chaput H, Monziols M, Fressard L, et al. (2019). Plus de 80 % des médecins généralistes libéraux de moins de 50 ans exercent en groupe. *Études et Résultats*. Drees. n° 1114. 2 p.
- [5] Chaput H, Monziols M, Fressard L, et al. (2019). Deux tiers des médecins généralistes libéraux déclarent travailler au moins 50 heures par semaine. *Études et Résultats*. Drees. n° 1113. 2 p.

L'ORS et l'URML autorisent l'utilisation et la reproduction des résultats de cette enquête sous réserve de mention des sources.

Cette publication est téléchargeable sur les sites internet www.santepaysdelaloire.com/ors et www.urml-paysdelaloire.org

ORS - Tél. 02 51 86 05 60 - accueil@orspaysdelaloire.com • URML - Tél. 02 51 82 23 01 - contact@urml-paysdelaloire.org